



Plan d'ensemble en vue de la réalisation et du choix de nouveaux moyens d'enseignement dans le domaine du français

adopté par la CIIP le 13.04.2006¹

En réponse à la demande exprimée en mai 1999 par la Conférence des chefs de service de l'enseignement primaire, une vaste opération a été mise en place conjointement par le secrétariat général de la CIIP et l'IRDP. Elle visait prioritairement à dresser un bilan général des réformes menées dans le domaine de l'enseignement du français et à dégager des perspectives d'avenir. En prolongement de cette opération, le GREF (groupe de référence du français) a été institué en mars 2002 afin de rédiger un "document de référence" et d'orientation prenant appui sur les points de convergence dégagés lors de ce processus. Ce document ("L'enseignement/apprentissage du français à l'école obligatoire") a été adopté par la CIIP en avril 2003. En février 2004, la CIIP a pris la décision de mettre sur pied un nouveau groupe de référence enseignement du français (GREF) afin, pour l'essentiel, de mener une réflexion "sur les besoins en matière d'enseignement du français dans le cadre des principes relatifs à l'enseignement du français adoptés par la CIIP en avril 2003 et de la Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 sur la politique de l'enseignement des langues".

Pour mener à bien cette mission, le GREF en collaboration étroite avec le réseau des responsables cantonaux de l'enseignement du français (REREF) a, dans un premier temps, dressé un inventaire général des moyens d'enseignement utilisés en Suisse romande. S'appuyant sur cette enquête et sur les propositions contenues dans le rapport du GREF, une première esquisse des besoins prioritaires a été effectuée. Ce document a été ensuite mis en discussion au sein du GREF et du REREF avant son adoption par le GREF lors de sa séance du 2 septembre 2005. En parallèle, le GREF a également élaboré une grille d'évaluation des moyens d'enseignement de français qui a été approuvée le 12 avril par la commission d'évaluation des ressources et projets didactiques.

Au terme de cet inventaire et de l'analyse des besoins qui a été menée, 7 objets sont apparus prioritaires dans la perspective de la mise à jour des moyens d'enseignement actuels et d'un appui au renouvellement des pratiques d'enseignement. Ils concernent l'ensemble de la scolarité, de l'école enfantine à la 9^e année. Parmi eux, deux (I & II) sont des ouvrages de référence (pour le maître et pour l'élève) et répondent au souci de favoriser une meilleure cohérence et une mise en perspective des démarches d'apprentissage et d'enseignement.

Deux autres objets (III & IV) sont en rapport avec des ressources didactiques existantes (les fichiers COROME et les Séquences didactiques "S'exprimer en français") et ont pour visée une mise à jour et une extension des moyens existants. Dans le cas des Séquences didactiques, il s'agit de réaliser une nouvelle série de Séquences didactiques portant sur des domaines plus larges et en accordant une place plus importante à la structuration. Dans les deux cas, l'objectif prioritaire consiste à mieux relier le travail sur les fiches à celui des Séquences didactiques (autant celles qui existent déjà que celles qui devraient être produites, cf. IV) afin d'appuyer le principe d'une alternance entre activités de plus longue haleine à partir de textes et activités "décrochées".

Un autre besoin recensé concerne la mise à disposition pour les classes du secondaire I de moyens d'enseignement intégrant l'ensemble des facettes de la grammaire *au sens large* (vocabulaire, grammaire, orthographe, etc.). Dans ce cas (V), il s'agira en priorité d'analyser l'offre éditoriale francophone afin de déterminer dans quelle mesure elle répond à ces besoins et, le cas échéant, de

¹ Document du 02.09.2005 mis à jour en fonction de la planification du 13.10.2005 adopté par la CIIP le 13.04.2006

définir les compléments à réaliser ou les modifications à introduire dans des moyens d'enseignement existants et qui pourraient être adoptés.

Un autre objet (VI) concerne la réalisation d'un ouvrage portant sur l'entrée dans l'écrit. Il contiendra à la fois des éléments méthodologiques et des propositions d'activités. Le dernier objet (VII) concerne la place du français et de son enseignement dans les autres disciplines. Il s'adresse aux enseignants de mathématiques, géographie, histoire, sciences, etc., leur proposant divers conseils et suggestions d'activité.

I. Création d'un ouvrage de référence pour le maître (commun au primaire et au secondaire I) [Objet de 2^e priorité selon la planification du 13.10.05]

Cet ouvrage aura pour objectif de mettre à disposition des enseignants divers textes de référence (par exemple le document "enseignant" du GREF, un extrait du PECARO et du Cadre européen commun de référence pour les langues) tout en offrant une vue d'ensemble de l'enseignement du français. A cette fin, un tableau synoptique sera réalisé montrant la manière dont les différentes notions peuvent être abordées et complétées tout au long de la scolarité au travers des activités proposées notamment dans les Séquences didactiques. Cet ouvrage pourra également être complété par un certain nombre de propositions de pistes de travail pour les enseignants, notamment dans le domaine de l'évaluation et dans celui de la lecture continuée.

Proposition de table des matières

- les finalités de l'enseignement du français et les grands principes didactiques (extraits du document "enseignement/apprentissage du français. Orientations ")
- les objectifs de l'enseignement du français dans le PECARO
- les raisons d'une approche centrée sur le texte et en séquences didactiques
- considérations en rapport avec la terminologie (le socle de base des notions grammaticales)
- tableau synoptique montrant les liens entre les ressources didactiques (Séquences didactiques, ouvrages divers, fichiers, etc.) et les objectifs ainsi que la cohérence de la progression tout au long de la scolarité obligatoire
- le travail dans le domaine du lexique et du vocabulaire: pistes pour des activités lexicales de structuration, proposition de listes (alphabétiques) basées à la fois sur la fréquence des mots dans divers contextes et sur des données thématiques ainsi que pistes pour leur utilisation et pour une gestion globale de l'apprentissage du vocabulaire s'appuyant sur les outils informatiques
- l'entrée dans l'écrit et la lecture continuée: objectifs et moyens
- propositions d'activités en matière de littérature de jeunesse (degrés -2 à 9), pistes de travail et de réflexion sur l'histoire et le rôle de la langue et de la littérature en matière de culture
- les liens et les apports mutuels entre l'enseignement/apprentissage du français et des langues étrangères
- le français langue étrangère
- l'évaluation du français

Calendrier/échéances (selon planification du 13.10.2005 remplaçant le calendrier figurant dans le document du 2 septembre 2005)

Etape 1 :

- Définition d'une conception d'ensemble (GREF sous responsabilité de la Commission d'évaluation) et proposition d'adaptation de ressources existantes

Etape 2 :

- Démarches en vue de l'adoption de la conception d'ensemble par la CIIP (Comm. d'évaluation → CSE → Comm. pédagogique → CSG)
- **Décision CIIP**

Etape 3 :

- Mise en œuvre du mandat de réalisation/édition (groupe d'auteurs sous la responsabilité du Centre de réalisation et du GREF)

II. Choix, adaptation (création) d'un ouvrage de référence pour l'élève (en deux versions séparées, pour le primaire et le secondaire I) [Formulation adaptée en fonction de la planification du 13.10.05]

La mise à disposition des élèves d'un ouvrage de référence vise deux objectifs: d'une part la facilitation du travail de réflexion sur la langue en favorisant l'accès à des définitions, à des règles et des principes dans le domaine grammatical et, d'autre part, à des données sur la langue française, son histoire, sa diffusion (les variétés du français) et sa situation actuelle.

Cet ouvrage (en deux versions, pour le primaire et le secondaire I) sera réalisé en prenant appui, le cas échéant, sur des ouvrages existants ou élaboré de toute pièce; il devrait jouer le rôle de grammaire de référence pour les élèves et offrir certaines ouvertures sur l'histoire et l'évolution de la langue.

Calendrier/échéances (selon planification du 13.10.2005 remplaçant le calendrier figurant dans le document du 2 septembre 2005)

Etape 1 :

- Définition d'une conception d'ensemble (GREF sous responsabilité de la Commission d'évaluation) et proposition d'adaptation de ressources existantes

Etape 2 :

- Démarches en vue de l'adoption de la conception d'ensemble (mandat de réalisation ou d'édition) par la CIIP (Comm. d'évaluation → CSE → Comm. pédagogique → CSG)
- Décision CIIP

Etape 3 :

- Mise en œuvre du mandat de réalisation/édition (groupe d'auteurs sous la responsabilité du Centre de réalisation et du GREF)

III. Révision des fichiers COROME pour les degrés 2 à 6 et intégration dans une démarche cohérente [Intégré dans le point V selon planification du 13.10.05]

IV. Création d'une nouvelle série de Séquences didactiques [Point non repris dans la planification du 13.10.05]

V. Choix, adaptation (création) de ressources didactiques dans le domaine de la grammaire "au sens large" pour les degrés primaire [nouvelle formulation de l'objet III] et secondaire I [Formulation adaptée en fonction de la planification du 13.10.05]

La situation actuelle est caractérisée par une très grande diversité des moyens d'enseignement utilisés dans les cantons et par la nécessité de mettre à disposition des écoles des ressources didactiques s'inscrivant à l'intérieur des principes énoncés dans le rapport du GREF dans le domaine de la grammaire *au sens large* et cohérentes avec les options prises au plan terminologique.

La tâche préalable consistera en la définition d'un curriculum précis dans le domaine de la grammaire *au sens large* en partant des objectifs prioritaires de PECARO et des notions grammaticales de base

résultant du travail réalisé par J.-F. de Pietro dans le cadre du mandat sur la terminologie attribué par le GREF.

Le travail consistera alors, sur la base de ce curriculum, à:

- identifier dans quelle mesure les ressources existantes en Suisse romande (telles que les Séquences didactiques, les cahiers genevois, les moyens d'enseignement genevois et neuchâtelois récemment édités ou en cours de réalisation, etc.) sont susceptibles de couvrir tel ou tel aspect du curriculum;
- repérer parmi l'offre éditoriale privée les collections ou les ouvrages susceptibles de traiter tel ou tel aspect du curriculum;
- de proposer des aménagements ou des compléments aux moyens d'enseignement existants voire la réalisation au plan romand de ressources didactiques spécifiques pour les aspects du curriculum non couverts.

Calendrier/échéances (selon planification du 13.10.2005 remplaçant le calendrier figurant dans le document du 2 septembre 2005)

Etape 1 :

- Définition d'un curriculum précis au niveau de la grammaire "au sens large" (sur la base de PECARO et des travaux en cours autour de la définition d'un plan d'étude BEJUNEFRI) (GREF)
- Elaboration d'une conception terminologique (IRDP sous mandat GREF)
- Adoption de la conception terminologique (CSE + commission d'évaluation)

Etape 2 :

- Investigation du marché éditorial francophone (GREF sous la responsabilité de la Commission d'évaluation)
- Analyse des collections retenues et propositions éventuelles d'aménagements et de compléments (GREF sous la responsabilité de la Commission d'évaluation)
- Démarches en vue de l'adoption du (ou des) collection(s) par la CIIP (Comm. d'évaluation → CSE → Comm. pédagogique → CSG)
- **Décision CIIP**

Etape 3 :

- Adaptation et/ou complément des collections retenues (GREF en collaboration avec les Maisons d'édition privées)

VI. Choix, adaptation (création) de ressources didactiques dans le domaine de l'entrée dans l'écrit [Formulation adaptée en fonction de la planification du 13.10.05]

Le rapport du GREF souligne l'importance de la mise à disposition des enseignants des degrés enfantins et des deux premières années de l'école primaire de ressources didactiques dans le domaine de l'entrée dans l'écrit, alternant des situations-problèmes et des activités spécifiques et englobant aussi bien la lecture que l'écriture. Organisées en séquence selon une progression *spiralaire*, essentiellement basées sur le texte, ces situations devraient viser d'abord une prise de conscience de l'ensemble des composantes de l'écrit et de leur fonction dans la langue. Elles devraient ensuite conduire vers l'identification des mots et leur écriture normée dans des textes brefs jusqu'à une prise en charge autonome de la lecture (compréhension et déchiffrement).

Ces ressources proposeront une série d'activités autour de l'entrée dans l'écrit tirant parti notamment des travaux menés à Genève dans le cadre de la Maison des Petits. Elles proposeront également diverses contributions sur les processus en jeu dans l'accès à l'écrit et sur la place à accorder aux différentes méthodes de lecture.

Calendrier/échéances (selon planification du 13.10.2005 remplaçant le calendrier figurant dans le document du 2 septembre 2005)

Etape 1 :

- Définition d'une conception d'ensemble (GREF sous responsabilité de la Commission d'évaluation) et proposition d'adaptation de ressources existantes

Etape 2 :

- Démarches en vue de l'adoption de la conception d'ensemble (mandat de réalisation ou d'édition) par la CIIP (Comm. d'évaluation → CSE → Comm. pédagogique → CSG)
- **Décision CIIP**

Etape 3 :

- Mise en œuvre du mandat de réalisation/édition (groupe d'auteurs sous la responsabilité du Centre de réalisation et du GREF)

VII. Création d'un guide sur le français en tant qu'instrument au service d'autres disciplines [Point non repris dans la planification du 13.10.05]

CIIP / 13 avril 2006

Annexe : - Planification



Planification

OBJETS 1 ^{ERE} PRIORITÉ (2007)	ETAPE 1 (1 ^{ER} TRIMESTRE 2006)	ETAPE 2 (2 ^E TRIMESTRE 2006)	ETAPE 3 ANNÉE SCOLAIRE 2006/07
Choix, adaptation (création) de ressources didactiques dans le domaine de la grammaire "au sens large" pour les degrés primaire (nouvelle formulation de l'objet III du plan d'ensemble) et secondaire I (objet V du plan d'ensemble)	<p>Définition d'un curriculum précis au niveau de la grammaire "au sens large" (sur la base de PECARO et des travaux en cours autour de la définition d'un plan d'étude BEJUNEFRI) (GREF)</p> <p>Elaboration d'une conception terminologique (IRDP sous mandat GREF)</p> <p>Adoption de la conception terminologique (CSE + commission d'évaluation)</p>	<p>Investigation du marché éditorial francophone (GREF sous la responsabilité de la Commission d'évaluation)</p> <p>Analyse des collections retenues et propositions éventuelles d'aménagements et de compléments (GREF sous la responsabilité de la Commission d'évaluation)</p> <p>Démarches en vue de l'adoption du (ou des) collection(s) par la CIIP (Comm. d'évaluation → CSE → Comm. pédagogique → CSG)</p> <p>Décision CIIP</p>	<p>Adaptation et/ou complément des collections retenues (GREF en collaboration avec les Maisons d'édition privées)</p>
Choix, adaptation (création) d'un ouvrage de référence pour l'élève (en deux versions séparées, pour le primaire et le secondaire I) (objet II du plan d'ensemble)	<p>Définition d'une conception d'ensemble (GREF sous responsabilité de la Commission d'évaluation) et proposition d'adaptation de ressources existantes</p>	<p>Démarches en vue de l'adoption de la conception d'ensemble (mandat de réalisation ou d'édition) par la CIIP (Comm. d'évaluation → CSE → Comm. pédagogique → CSG)</p> <p>Décision CIIP</p>	<p>Mise en œuvre du mandat de réalisation/édition (groupe d'auteurs sous la responsabilité du Centre de réalisation et du GREF)</p>
Choix, adaptation (création) de ressources didactiques dans le domaine de l'entrée dans l'écrit (objet VI du plan d'ensemble)	<p>Définition d'une conception d'ensemble (GREF sous responsabilité de la Commission d'évaluation) et proposition d'adaptation de ressources existantes</p>	<p>Démarches en vue de l'adoption de la conception d'ensemble (mandat de réalisation ou d'édition) par la CIIP (Comm. d'évaluation → CSE → Comm. pédagogique → CSG)</p> <p>Décision CIIP</p>	<p>Mise en œuvre du mandat de réalisation/édition (groupe d'auteurs sous la responsabilité du Centre de réalisation et du GREF)</p>
OBJETS 2E PRIORITÉ (TERME À DÉFINIR)	ETAPE 1	ETAPE 2	ETAPE 3
Création d'un ouvrage de référence pour le maître (degrés 1 à 9) – tronc commun général (objet I du plan d'ensemble)	<p>Définition d'une conception d'ensemble (GREF sous responsabilité de la Commission d'évaluation) et proposition d'adaptation de ressources existantes</p>	<p>Démarches en vue de l'adoption de la conception d'ensemble par la CIIP (Comm. d'évaluation → CSE → Comm. pédagogique → CSG)</p> <p>Décision CIIP</p>	<p>Mise en œuvre du mandat de réalisation/édition (groupe d'auteurs sous la responsabilité du Centre de réalisation et du GREF)</p>